



■ Observatoire du développement durable

VOLET SOCIAL

PARUTION N°2 - 2011







L'observatoire du développement durable est organisé en trois volets complémentaires : social, économique et environnemental.

Ce document constitue le volet social de ce triptyque. Une première édition avait eu lieu en 2007. Cette nouvelle édition a été organisée autour de quatre grands thèmes : qualité de la vie, évolution des inégalités, épanouissement de tous et vivre ensemble. Il comporte de nouveaux thèmes : vieillissement, discrimination femme/hommes, discrimination par le handicap, vie associative.

L'objet de ce document n'est pas de décrire, ni d'évaluer des politiques publiques mais de porter à connaissance certains aspects du fonctionnement social de l'agglomération lyonnaise et des principales évolutions sur les dix dernières années dans une approche privilégiant l'impact sur l'habitant-citoyen.

Le portrait social de l'agglomération ainsi esquissé montre qu'au-delà de son dynamisme reconnu, l'agglomération lyonnaise n'échappe pas à la prégnance des inégalités territoriales et sociales. Mais il montre aussi que ces problèmes sont pris en compte et que les évolutions récentes montrent une atténuation de certains phénomènes de ségrégation spatiale.

Ce document se veut un outil pour contribuer à ouvrir et éclairer les nécessaires débats autour de ces questions qui concernent tant les politiques publiques que l'engagement de chaque citoyen pour contribuer au « vivre ensemble ».

**Michel Reppelin**  
*Vice-président en charge  
de la Mission  
développement durable*

**Bruno Charles**  
*Vice-président en charge  
de l'Agenda 21  
et du Plan Climat*

**Maurice Charrier**  
*Vice-président en charge de  
la Politique de la ville et de  
la Cohésion sociale*

# SOMMAIRE

page 9

## QUALITÉ DE VIE

### Logement 11

*Quelle possibilité pour tous d'accéder à un logement ?*

### Sécurité 21

*Quelle sécurité pour les habitants du Grand Lyon ?*

### Santé 27

*Quel accès aux soins et à la santé pour les habitants du Grand Lyon ?*

page 85

## VIVRE ENSEMBLE

### Participation électorale 87

*Quelle représentation et quelle participation des habitants ?*

### Vie associative 91

*Quelles dynamiques du tissu associatif local ?*

page 5

## INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

*Un individu citoyen au cœur de la société*

page 35

## EVOLUTION DES INÉGALITÉS

### Pauvreté 37

*Quels écarts en termes de pauvreté ?*

### Education et formation 45

*Quels parcours scolaires des habitants ?*

### Emploi et insertion économique 55

*Quel accès à l'emploi ?*

page 63

## EPANOUISSEMENT DE TOUS

### Vieillesse 65

*Quelle place pour les personnes âgées dans l'agglomération ?*

### Discrimination femmes/hommes 73

*Quelle participation des femmes à la vie politique et économique ?*

### Discrimination par le handicap 79

*Quelle accessibilité pour les handicapés au réseau de transports collectifs et à l'emploi dans l'agglomération ?*



## Un portrait social de l'agglomération lyonnaise

### Les enjeux sociaux dans l'agglomération

L'agglomération lyonnaise compte 1 257 100 habitants en 2007. Elle se caractérise par **une démographie plutôt dynamique** (+0,7 % par an). Cette augmentation est due à un solde naturel positif (+0,8 % par an), mais le solde migratoire reste négatif (-0,1 %). Le quart de la population a moins de 20 ans, comme au plan national.

La population connaît une tendance au vieillissement, en raison notamment d'un taux de mortalité plutôt faible. En 2007, le Grand Lyon compte 188 800 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 13 400 personnes de plus qu'en 1999. Et, d'après les projections démographiques, le Grand Lyon comptera environ 247 000 personnes de 65 ans et plus en 2020.

La population dispose d'un revenu moyen élevé, la part des diplômés du supérieur y est très élevée. En 2007, le taux de diplômés du supérieur (niveau Bac + 3 et plus) dans le Grand Lyon est nettement supérieure à la moyenne française (15,7 % au lieu de 12,1 %). Entre 1990 et 2007, ce taux a doublé et il est passé de 7,6 % à 15,7 %.

Les statistiques de la délinquance montrent une situation plutôt plus favorable qu'au plan national.

Le dynamisme économique, l'augmentation des prix et des loyers du logement privé se traduisent par des contraintes fortes d'accès au logement : la demande de logement locatif social public reste élevée (quatre demandes pour un logement) malgré l'effort de production en cours depuis dix ans. Cette forte demande est aussi liée à l'évolution des modes de vie (séparations, divorces, familles recomposées) qui conduit à une diminution de la taille des ménages : 2,2 personnes par ménage (contre 2,3 en 1999 et 2,4 en 1990).

### Des situations d'exclusion persistantes

Des phénomènes d'inégalités sociales majeurs se manifestent fortement, avec notamment :

- **un nombre important de ménages pauvres** : au 31 décembre 2009, 38 % des ménages allocataires de la Caf vivent sous le seuil des bas revenus (77 590 ménages, soit 182 300 personnes concernées). Près d'un tiers des ménages allocataires à bas revenus ont deux enfants ou plus (22 840 ménages).
- **Une partie de ces ménages relève de la grande précarité**. Parmi les personnes hébergées dans les structures d'hébergement d'urgence en 2009, il y a autant de familles que de personnes seules (respectivement 43 % et 52 %). La part des familles a fortement augmenté depuis 2005.
- **Le chômage est conséquent** : près de 84 700 demandeurs d'emploi en 2009 (catégorie A, B et C), et surtout un nombre très élevé de personnes en demande d'insertion

professionnelle (89 000 à 93 000 personnes en 2009, soit environ 15 % de la population active).

- **Les populations les plus pénalisées par la crise économique** sont en particulier les jeunes les moins qualifiés, les seniors les plus âgés et les familles monoparentales (un quart des bénéficiaires du revenu de solidarité active).
- **Une part des jeunes générations en grande difficulté scolaire** est loin d'être négligeable : 8 % des jeunes de 18 à 20 ans lors des journées d'appel ont des difficultés de lecture.

### Vers une atténuation des inégalités territoriales ?

L'évolution de l'Indice local de Développement Humain (IDH local), certes mesuré avant les effets de la crise actuelle, illustre une amélioration.

L'IDH local du Grand Lyon pour la période 2005-2007 est de 0,73. Il est en progression par rapport à l'IDH calculé sur la période 1999-2003 (0,65). Et, il reste supérieur à celui de la région Rhône-Alpes (0,71). Cette croissance dépend à part égale de la croissance des indices liés au diplôme et au revenu. Cette amélioration n'a pas cependant pas changé la hiérarchisation des territoires.

**La divergence constatée depuis 25 ans entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération semble avoir cessé de s'élargir** depuis quelques années :

- **les revenus moyens progressent à l'Est**, dans la période récente ceux de Vaulx-en-Velin entament même un début de rattrapage significatif, mais l'écart entre le premier et dernier décile reste élevé ;
- **la perte démographique de la première couronne Est et Sud est stoppée**, la construction y est répartie à des niveaux très satisfaisants, signe d'une attractivité retrouvée ;
- la combinaison de la politique de logement social (dont le rattrapage des communes assujetties à la loi SRU), et du renouvellement urbain dans les quartiers sensibles commence à produire **une mixité dont l'amélioration est mesurable**.

Si le mouvement actuel montre globalement quelques améliorations, en particulier l'accès à la formation, il n'en reste pas moins des situations géographiques encore contrastées avec l'existence de **trois territoires concentrant fortement des difficultés sociales** : Vaulx-en-Velin/Rillieux-la-Pape, Vénissieux/ Saint-Fons et Givors/Grigny. Sur ces territoires, la corrélation reste forte entre des populations aux revenus modestes et des problèmes d'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la santé.

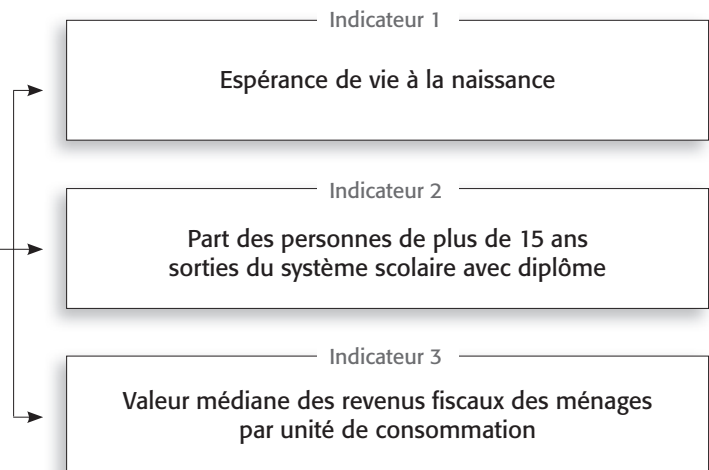




# INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

## COMMENT A ÉVOLUÉ L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE GRAND LYON ?

**Indice de développement humain local**  
page 6



# L'indice de développement humain local

## Contexte

L'Indice de développement humain (IDH) est né au cours des années 1980 dans un contexte de remise en cause progressive des indicateurs monétaires traditionnels du développement économique, de type Produit intérieur brut (PIB).

Les experts du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) proposèrent le concept alternatif de développement humain, illustré par l'IDH, qui se structure autour de trois dimensions :

- la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine,
- l'accès à l'éducation et aux connaissances,
- l'accès aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent.

L'IDH, mesuré selon une échelle de 0 à 1, est chaque année au cœur du rapport des Nations Unies sur le développement humain.

L'IDH est calculé en établissant la moyenne arithmétique d'indicateurs illustrant les trois dimensions de développement humain retenues par les Nations Unies.

### Indice de Développement Humain (PNUD)

Dimensions du développement humain	Indicateurs retenus
1. Longévité et santé	Espérance de vie à la naissance
2. Savoir	Taux d'alphabétisation des adultes (pondération 1/3)
	Taux de scolarisation des enfants (pondération 2/3)
3. Niveau de vie décent	PIB par habitant

Cet indice a été adapté localement, en fonction des données disponibles, pour l'élaboration de l'IDH local qui n'est pas comparable à celui calculé par le PNUD.



## Que prend-on en compte ?

### ■ L'Indice de Développement Humain local du Grand Lyon

Afin de disposer de données plus pertinentes et de permettre une analyse à l'échelle communale, le Grand Lyon a procédé à la construction d'un IDH local calculé pour la période 1999-2003. Plus adapté aux problématiques locales, il a déjà été utilisé dans le document volet social en 2007.

Les trois dimensions du développement humain sont conservées mais elles sont illustrées chacune avec un indicateur disponible localement de manière fiable et régulière.

Indice de Développement Humain local :

Dimensions du développement humain	Indicateurs locaux retenus
1. Longévité et santé	Espérance de vie à la naissance (par grands secteurs de 40 000 habitants)
2. Savoirs	Part des personnes de plus de 15 ans sorties du système scolaire avec diplôme (échelle commune)
3. Niveau de vie décent	Valeur médiane des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (échelle commune)

Pour cette actualisation, des ajustements ont été nécessaires en fonction des données disponibles :

- l'indice lié au diplôme en 1999 a été recalculé selon la plus récente définition de l'Insee. Les « personnes non scolarisées avec diplôme » sont les personnes de 15 à 60 ans sorties du système scolaire avec un diplôme CAP ou BEP, Baccalauréat, Bac+2 ou plus (CEP ou BEPC sont exclus).
- l'indice lié au revenu en 2000 a été également recalculé à la suite d'une nouvelle estimation de la Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) pour cette année (de 0,916 à 0,939).

A la suite des corrections apportées à ces deux dimensions, l'indicateur IDH local 1999-2003 a été recalculé pour cette publication.

### Mode de calcul de l'IDH

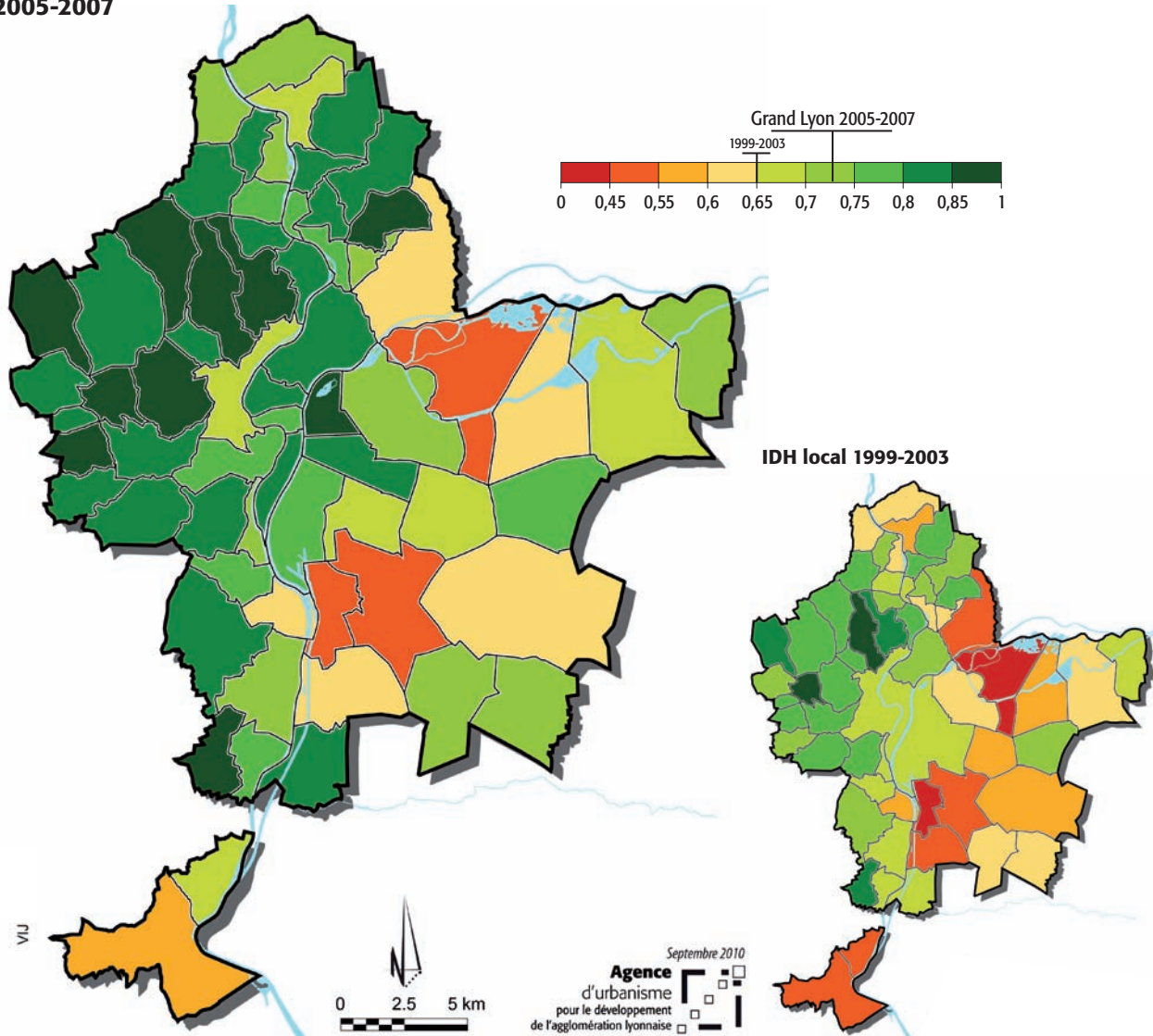
Les trois indices sont mesurés sur une échelle de 0 à 1 à partir d'un seuil plancher et d'un seuil plafond. Par exemple, pour l'espérance de vie à la naissance : seuil plancher : 65 ans (seuil en dessous duquel les décès sont considérés comme prématurés par l'Observatoire Régional de la Santé) - seuil plafond : 85 ans

$$\text{IDH} = \frac{\text{Indice lié à l'espérance de vie} + \text{Indice lié au diplôme} + \text{Indice lié au revenu}}{3}$$

#### Limites de l'indicateur

L'IDH local ne prend pas en compte d'autres réalités sociales, des éléments fondamentaux du bien-être comme, par exemple, l'égalité entre individus, l'insertion, l'accès au logement ou encore le sentiment de sécurité.

## Indice de développement humain local 2005-2007



L'IDH local est une moyenne arithmétique des trois indices : espérance de vie, diplôme et revenus. L'examen des données, commune par commune, met en lumière une très forte corrélation entre la réussite scolaire et le niveau des revenus. Le taux plafond 1 correspond à la valeur maximale.

L'IDH local du Grand Lyon pour la période 2005-2007 est de 0,73 : il est en progression par rapport à l'IDH calculé sur la période 1999-2003 (0,65). Cette croissance dépend à part égale de la croissance des indices liés au diplôme et au revenu, sachant que cet indice est calculé avant la crise économique et la hausse du chômage à partir de fin 2008.

- L'ensemble des communes du Grand Lyon a connu une progression de son IDH. Pour la plupart des communes qui avaient un IDH inférieur à la moyenne d'agglomération en 2007 (une vingtaine), cette hausse est le résultat de la croissance simultanée des indices liés au diplôme et au revenu. Pour

quelques autres, c'est surtout la hausse de l'indice lié au revenu qui a fait progresser l'IDH.

- Entre les deux périodes, l'évolution de l'IDH local n'a pas significativement changé la hiérarchisation par grands secteurs démographiques du Grand Lyon : à l'ouest, les communes ont un IDH supérieur à celui du Grand Lyon tandis que les communes de l'est et du sud ont un IDH inférieur. Seules quelques communes, présentant pour la plupart, un IDH supérieur à la moyenne ont connu une variation importante de leur rang.

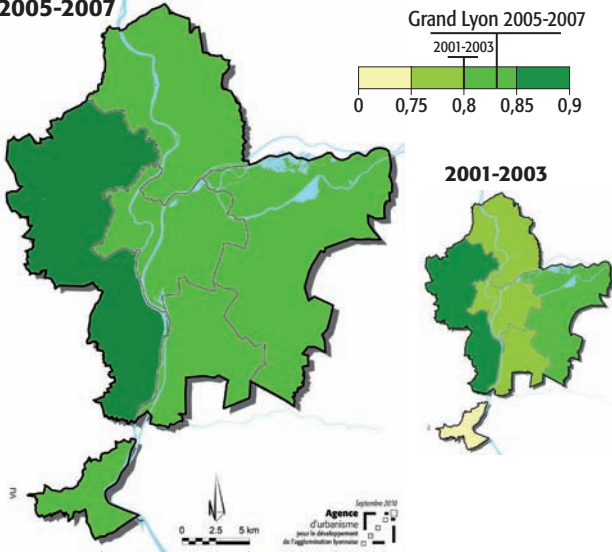
Le bon résultat global du Grand Lyon pour l'IDH local (2005-2007) cache toujours une grande disparité entre les 57 communes :

- Valeur la plus haute dans le Grand Lyon : 0,87
- Valeur la plus basse dans le Grand Lyon : 0,47

L'IDH local (2005-2007) du Grand Lyon reste supérieur à celui de la région Rhône-Alpes (0,71). L'IDH régional est passé de 0,61 à 0,71.

## Construction de l'IDH local : une approche synthétique des trois dimensions

### Indice lié à l'espérance de vie 2005-2007



### Première dimension : longévité et santé

Cet indice est calculé d'après des données espérance de vie à la naissance dans six secteurs du Grand Lyon (données 2005 à 2007). Ces données ne sont donc pas communales.

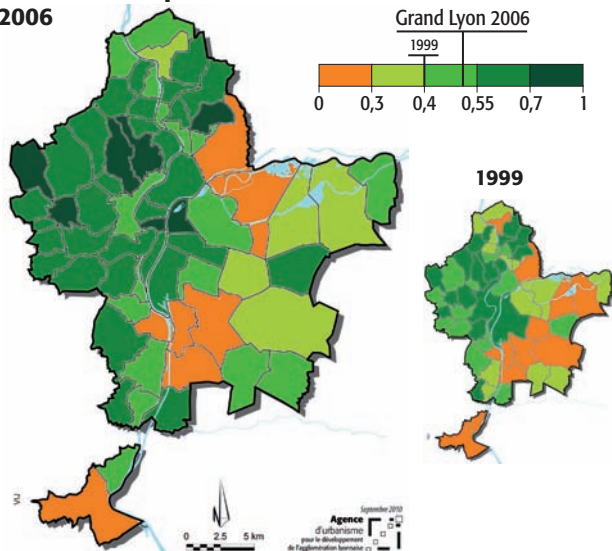
L'indice du Grand Lyon (0,83) est supérieur à celui que l'on trouve à l'échelle régionale (0,81), ce qui souligne que l'on vit plus vieux dans le Grand Lyon.

Valeur la plus haute dans le Grand Lyon : 0,88  
Valeur la plus basse dans le Grand Lyon : 0,76

Les données espérance de vie sont présentées dans le chapitre : « *Quel accès aux soins et à la santé pour les habitants du Grand Lyon ?* » (page 27).

Source : Observatoire Régional de la Santé

### Indice lié au diplôme 2006



### Deuxième dimension : l'accès à l'éducation

Cet indice se fonde sur la part de la population de 15 à 60 ans, sortie du système scolaire avec diplôme (à partir du CAP ou BEP). Calculé à la commune, il montre l'écart par rapport à un seuil plancher de 50 %.

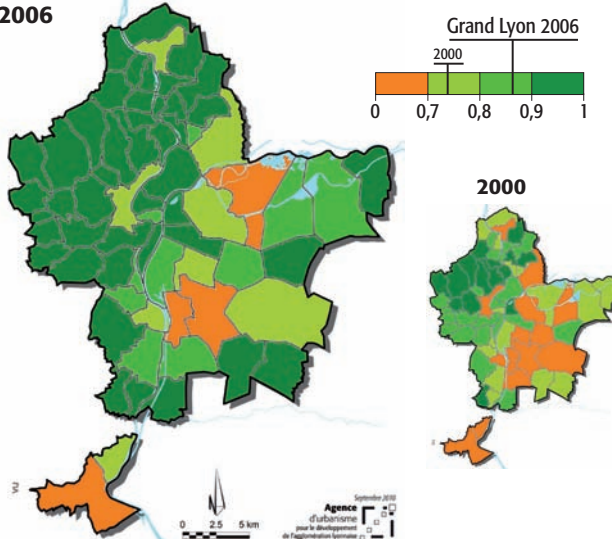
L'indice pour le Grand Lyon (0,51) est ici aussi plus favorable qu'à l'échelle régionale (0,49).

Valeur la plus haute dans le Grand Lyon : 0,76  
Valeur la plus basse dans le Grand Lyon : 0,07

Des données en lien avec cet indice sont présentées dans le chapitre : « *Quels parcours scolaires des habitants ?* » (page 45).

Source : Insee - RP 2009 et 2006. La méthode du RP a évolué et rend difficile une comparaison absolue de l'indicateur.

### Indice lié au revenu 2006



### Troisième dimension : le niveau de vie

Cet indice se calcule à partir de la valeur médiane des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation par commune. Il mesure l'écart par rapport à un seuil plancher exprimé conventionnellement en parité de pouvoir d'achat (PPA).

Là encore, l'indice mesuré dans le Grand Lyon (0,86) est plus élevé qu'à l'échelle régionale (0,84).

Valeur la plus haute dans le Grand Lyon : 1 (valeur plafonnée)  
Valeur la plus basse dans le Grand Lyon : 0,54

Les données sur le revenus sont présentées dans le chapitre : « *Quels écarts en termes de pauvreté ?* » (page 37).

Source : Insee - Revenus fiscaux des ménages